

intervention participation à des événements sportifs



Comment demander ce remboursement ?

Grâce à MonPartena, votre mutualité en ligne ou à l'appli de la Mutualité Partena : prenez une photo ou un scan du formulaire complété et demandez votre remboursement de manière numérique.

Par courrier adressé à Mutualité Partena, Sluisweg 2 b1, 9000 Gent.

La Mutualité Libre Partena

accorde une intervention de 25 euros par année calendrier sur les frais d'inscription à un événement sportif ou à une compétition sportive.

Qui peut en bénéficier ?

- Toute personne payant régulièrement les cotisations mutualistes.
- L'événement sportif est organisé par une structure professionnelle.

Que faire pour en bénéficier ?

- Collez une vignette d'identification à l'endroit prévu sur le document.
- Faites compléter et signer ce document par l'organisateur de l'événement sportif.

Coordonnées du client ou vignette

Vignette

A compléter par l'organisateur

Nom de l'événement sportif :

Montant payé :

Date de paiement :

Date de l'événement sportif :

Signature et coordonnées de l'organisateur :

Code de nomenclature : **874053**



GT06111D0000000455315000